



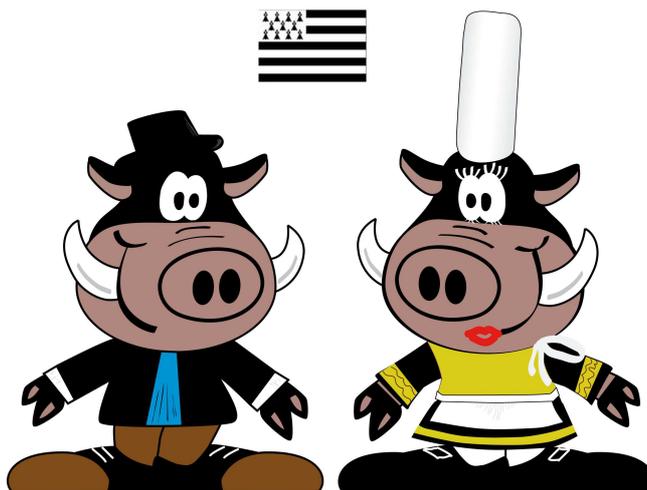
Association des St Léger de France et d'Ailleurs  
Mairie Le Landreau  
49 280 St Léger sous Cholet  
téléphone 02 41 56 23 23 / fax 02 41 56 26 61  
site Internet : <http://www.stleger.info>  
e-mail : [saintleger@wanadoo.fr](mailto:saintleger@wanadoo.fr)

Ce courrier est adressé aux correspondants des 73 St Léger  
via les 9 coordinateurs de région.

Chers amis,

Avec un peu de retard, mais du fond du cœur, je viens vous présenter mes meilleurs voeux pour l'année 2007. Je profite de notre réunion de bureau élargi à St Léger des Prés pour vous souhaiter une très bonne année, à vous, votre famille, vos amis, votre commune et vos entreprises. Cette année sera pour nous celle de nos retrouvailles en Bretagne. Ce sera un moment très fort dans notre vie associative qu'il ne faudra pas manquer ! La Tombola et le Guide des St Léger sont nos deux grands travaux à réaliser sous peu. Respectons les délais demandés afin d'éviter les relances inutiles et fatigantes. Tous ensemble nous réussirons. Je vous donne bien sûr rendez-vous à St Léger des Prés pour notre 6<sup>e</sup> grand Rassemblement. Votre présence sera mon vœu le plus cher. A toutes et à tous, bonne année 2007 !

Alain ROBERT



## Réunion de bureau le 10 février 2007 à St Léger des Prés (35)

### Présents :

St Léger des Prés (35) : Guy Monxifrot, président des Amis de Léo en Bretagne – Denis Briand – Stéphane Goron – Bertrand Griffon – Joëla Hoguet – Jean Monxifrot – Martine Redureau – Patrick Jubault – France Blanchet – Pascale Ganche – Monique Monxifrot, tous membres des Amis de Léo en Bretagne

St Léger de Montbrillais (86) : Alain Robert, président de l'Association des St Léger

St Léger sur Sarthe (61) : Edmond Lelièvre, vice-président de l'Association des St Léger

St Léger sous Cholet (49) : Chantal Ripoche et Françoise Martin, secrétaires - Christophe Ripoche

St Léger les Vignes (44) : Marie-France et Pierre Beilvert, représentant Emmanuelle Accent, trésorière

St Léger de Rôtes (27) : Christian Gaillard, trésorier adjoint

St Léger / Martragny (14) : Madeleine et Raymond Tanquerel

### Excusés :

St Léger des Prés (35) : Jean-Yves Ganche, maire, pour raison familiale

St Léger des Aubées (28) : Jérôme Garçon, pour maladie

Nous nous réjouissons de l'adhésion de 2 nouveaux St Léger à notre Association : St Léger du Gennetey (Eure) via Michel Leleu, et La Lande St Léger (Eure) via Jean-Jacques Patin, et de la naissance des Amis de Léo de La Chapelle-Iger (Seine et Marne), 11<sup>e</sup> association locale au service de l'Association des St Léger.

## ► les comptes

Ils sont sains : 5 000 € disponibles au 31/12/06.

Vous trouverez joint un état des lieux des cotisations à cette date, et l'appel à cotisation 2007.

**Merci de les transmettre à l'organisme payeur et de régulariser les cotisations des années antérieures.**

Le CCP de l'Association est : La Poste 20041 01011 0624824R032 10.

Toutes les modalités d'adhésion, les statuts et le règlement intérieur sont visibles sur le site Internet.

L'opération « Peluches Léo » a été un succès : 3 000 achetées, 1 500 vendues. Il en fallait 1 000 pour équilibrer. Ceux qui en désirent encore peuvent contacter leur coordinateur de région, qui en a en stock.

Emmanuelle Saupin, de St Léger les Vignes (44), avait annoncé qu'elle quitterait son poste de trésorière à la prochaine AG, et Jérôme Garçon, de St Léger des Aubées (28), s'était proposé pour suivre les comptes avec elle jusque là. C'est chose faite.

Christian Gaillard ira remettre à Jérôme les documents comptables que Pierre Beilvert a apportés ce jour.

## ► 4<sup>e</sup> Tombola Géante des St Léger

Merci de votre aide pour faire de cette 4<sup>e</sup> Tombola un nouveau succès.

La vente se poursuit jusqu'au **15 avril**.

A cette date, chaque correspondant renverra au coordinateur de sa région :

- ➔ les tickets vendus (souches) et les invendus
- ➔ l'argent correspondant, sous forme d'un chèque à l'ordre de "Association des St Léger"

Rappelons que l'Asso des St Léger offre aux correspondants des St Léger **5 Peluches Léo par lot de 50 billets vendus** (10 pour 2 lots de 50 billets, 15 pour 3 lots de 50 billets, 20 maxi pour 4 lots de 50 billets).



## ► bilan financier des Rassemblements et participation de l'Asso des St Léger

Depuis 2003, l'Asso soutenait les communes organisatrices d'un Rassemblement en donnant 2 € par personne et par repas. Au vu des bénéfices réalisés parfois, et au titre de la solidarité, il semblait judicieux d'une part d'instaurer un minimum garanti pour les organisateurs, d'autre part de créer un pot commun devant permettre de renflouer un éventuel déficit lors d'une manifestation. Après un long débat très fructueux entre les participants à l'AG 2006 de St Léger-La Chiésaz, étant entendu qu'il était hors de question de remettre en cause les aides par une avance de trésorerie mais nécessaire d'en fixer les règles et les limites, il avait été décidé que le Bureau élaborerait une proposition qui serait soumise au vote lors de la prochaine AG de St Léger des Prés.

Une telle proposition, validée ce jour par les participants, sera soumise à la prochaine AG du 26 mai 2007.

Elle consiste en substance :

- ➔ à proposer l'avance de trésorerie que l'association organisatrice désire
- ➔ à lui offrir, quel que soit le bilan financier de la fête, un minimum garanti de 1 500 €
- ➔ à récupérer, au titre de la solidarité, si le bilan est supérieur à 1 500 €, ¼ de la différence entre l'excédent et ces 1 500 €.

Il sera de plus proposé une même grille pour les Assemblées Générales intermédiaires, une année sur deux, avec un minimum garanti de 500 €.

Cela nécessitera une modification de l'Article XII du règlement intérieur : « Le futur organisateur d'un Rassemblement **ou d'une Assemblée Générale** s'engage à créer une association locale "Les Amis de Léo". »

## ► Guide des St Léger 2008

Le Guide « papier » des St Léger édité en 1998 est épuisé et devenu obsolète.

La parution du nouveau Guide des St Léger se fera pour notre AG 2008 à St Léger les Authie (Somme).

5 000 exemplaires y seront distribués gratuitement, pour un coût avoisinant les 10 000 €.

Il s'agit de vérifier le contenu du Guide 1998 et d'y apporter les modifications nécessaires. A comparer avec le contenu du CDROM distribué l'an passé ou notre site Internet.

Pour le financer, il est demandé à chaque correspondant de rechercher des sponsors (50 € pour un encart publicitaire de 9cmx5cm / 600 € pour un encart publicitaire pleine page).

Un minimum de 3 encarts en moyenne par St Léger permet d'assurer les coûts de l'impression.

Xavier Tingry, de St Léger Magnazeix (Haute Vienne) a déjà mis à jour les 4 St Léger limousins et se charge de toute la région 9. Il sera intéressant de composer, à la prochaine AG, un **comité de pilotage « Guide 2008 »**.

## ► timbrologie

Raphaël Bouchot, de St Léger les Paray (Saône et Loire), poursuit son travail de « timbrologie » : l'objectif est de réaliser une planche de 6 timbres des différents saints, en collaboration avec des associations de communes existantes : les St Léger, les St Georges, les St Aubin, les St Laurent, les St Médard et les Ste Foye, pour une population totale de 420 000 habitants.



## ► préparation du 6<sup>e</sup> Rassemblement à St Léger des Prés (26 et 27 mai)

Les commissions des Amis de Léo en Bretagne sont constituées et on attend désormais les inscriptions !

80 bénévoles motivés se proposent d'animer la fête qui aura lieu sur un site unique, près de la mairie.

Rappelons que St Léger des Prés a une population de 230 habitants !

Une trentaine de places sont encore disponibles en hébergement chez l'habitant.

Des cyclistes iront à la rencontre de leurs homologues de St Léger sous Cholet sur la route de Rennes.

Un chapiteau en dur (52m X 20m) sur parquet, pour un prix de 9 000 € est réservé, et le traiteur est choisi.

5 toilettes chimiques sont prévues en plus de celles existantes, et les stands des St Léger seront préparés dans la salle des fêtes. Un chapiteau supplémentaire pourra être installé.

Les Olympiades auront lieu dans un pré tout proche.

Comme demandé lors de la dernière AG, « Les St Léger qui organisent une rencontre sont invités à laisser une trace palpable du passage des St Léger : plaque-souvenir comme St Léger le Guérétois, arbre-souvenir comme St Léger les Paray... », une surprise nous est promise le samedi, lors de l'ouverture officielle du rassemblement. Les dossiers de subventions sont en cours.

Photos et vidéo sont prévues, ainsi qu'une carte des 73 St Léger, avec localisation de tous et des St Léger participants. Le week-end de fête s'annonce sous les meilleurs auspices !

A tout bientôt en Bretagne !



# Association des St Léger

état financier au 31 décembre 2006

en grisé, les adhérents à venir !

en blanc, les 54 adhérents

année		2004	2005	2006
<b>Région 1</b>				
35	St Léger des Prés	20€	20€	25€
44	St Léger les Vignes	46€ 88	46€ 88	54€ 24
49A	St Léger des Bois			
49B	St Léger sous Cholet	107€ 76	107€ 76	107€ 76
53	St Léger en Charnie			
<b>Région 2</b>				
14A	St Léger Dubosq	30€	30€	30€
14B	St Léger / Martragny	20€*	20€*	20€*
27A	La Lande St Léger			20€*
27B	St Léger de Rôtes	80€	80€	80€
27C	St Léger du Gennetey			20€*
50	St Léger	20€	20€	20€
61	St Léger sur Sarthe	20€	20€	20€
76A	St Léger aux Bois	20€		20€
76B	St Léger du Bourg-Denis	80€	80€	80€
<b>Région 3</b>				
59	Trith St Léger			30€**
60A	St Léger aux Bois	33€	33€	33€
60B	St Léger en Bray			
62A	St Léger les Croisilles			
62B	Sus St Léger			
80A	Domléger	20€**		
80B	St Léger les Authie	20€	20€	20€
80C	St Léger les Domart	68€	68€	68€
80D	St Léger sur Bresle		63€	
Belg A	St Léger			
Belg.B	St Léger en Gaume	70€	143€ 60	
<b>Région 4</b>				
28	St Léger des Aubées	25€	30€	30€
77A	La Chapelle Iger	20€	24€	24€
77B	St Léger			
78	St Léger en Yvelines			
94	Boissy St Léger			
<b>Région 5</b>				
10A	St Léger près Troyes	31€	31€	31€
10B	St Léger sous Brienne		20€	20€
10C	St Léger sous Margerie			
18	St Léger le Petit		20€	20€
21A	St Léger de Fourches	20€	20€	20€
21B	St Léger Triey			
58A	St Léger de Fougeret			
58B	St Léger des Vignes	82€ 36	82€ 36	82,36 €
70	Mont St Léger			
89	St Léger Vauban	20€	20€	

## Région 6

03	St Léger sur Vouzance	20€	20€	20€
42	St Léger sur Roanne			
69	St Lager			
71A	St Léger du Bois	25€**	22€**	20€88*
71B	St Léger les Paray	30€	24€ 40	24€40
71C	St Léger sous Beuvray			20€**
71D	St Léger ss la Bussièrre			
71E	St Léger sur Dheune	76€ 22	76€ 22	76€ 22
Suisse	St Léger la Chiésaz	169€ 25	173€	174€

## Région 7

05	St Léger les Mèlèzes	20€	20€	20€
06	St Léger	50€	20€	20€
07	St Lager Bressac	22€ 76	22€ 76	
48A	St Léger de Peyre			
48B	St Léger du Malzieu			
73A	St Léger	150€	150€	150€
73B	Villard Léger			
84	St Léger du Ventoux			

## Région 8

16	St Léger			
17A	St Léger près Pons	20€	20€	20€
17B	St Léger / St Mandé			
33A	St Léger de Balson			
33B	St Léger de Vignague	30€*	30€*	20€
47A	St Léger sur Garonne	20€	20€	20€
47B	St Léger / Penne	40€**	20€**	20€**

## Région 9

23A	St Léger Bridereix			
23B	St Léger le Guérétois	32€	32€	33€
79A	St Léger de la Martinière	43€ 12	43€ 12	43€ 12
79B	St Léger de Montbrun			
79C	St Liguairre			
86A	St Léger de Montbrillais	20€	20€	20€
86B	St Léger la Pallu			
87A	St Léger la Montagne			
87B	St Léger Magnazeix	22€ 32	22€ 32	22€ 32

## Adhérents perso

13	Bernard Schmid	20€		
21	René Ribes	25€	20€	20€
28	Claude Van-Hall	20€		
33	Alain Soucadauch		20€	20€
34	Dédé Cailleau	20€	20€	20€
37	Didier Hallais	20€	20€	20€
60B	Jean-Pierre Peudevin			20€
75	Suzy Balle-Gourdon	20€		20€
75	Alice Moullé-Berteaux			20€

\* A titre personnel ont adhéré M.Tanquerel 14B, M. Patin 27A, M.Leleu 27C, M.Ramery 62A, M.Delebecque 77B, M. Roussel 42, Mme Boisseau 71A, M.Latorre 33B et M.Favreau 79C

\*\*Adhésion d'associations : Les Pieds Trithois 59, Chés Amis de Domléger 80A, La Maison du Beuvray 71C, Les Amis de St Léger 47B

État au 31 décembre 2006

→ + 4 800€ 68 sur le compte-chèque

→ + 211€ 06 sur le compte-livret

Association des St Léger de France et d'Ailleurs  
Mairie Le Landreau  
49 280 St Léger sous Cholet

téléphone 02 41 56 23 23  
fax 02 41 56 26 61  
saintleger@wanadoo.fr  
http://www.stleger.info

Mairie de.....

Association.....  
.....

M. Mme.....  
.....

## APPEL DE COTISATION ANNEE 2007

Suite à l'Assemblée Générale de St Léger les Paray en juin 2001, la cotisation pour 2007 est fixée à  
**4 centimes d'€ par habitant, avec un minimum de 20 €.**

LA COMMUNE DE .....

CODE POSTAL .....

est redevable pour l'année 2007 de la somme de **4 centimes d' € par habitant**x ... habitants (**minimum 20 €**)

soit ..... €

Le paiement peut s'effectuer, accompagné du présent appel de cotisation,

- ▶ par chèque à l'ordre de "Association des St Léger de France et d'Ailleurs"
- ▶ ou par virement sur le compte CCP NANTES ci-après :

ETABLISSEMENT  
20041

GUICHET  
01011

N°COMPTE  
0624824R032

CLE  
10

Merci de transmettre à l'organisme payeur : mairie, association, adhérent individuel.

la trésorière de l'Association, Emmanuelle Accent, le 10 février 2007

✂ .....

## FETES LOCALES EN 2007

Nous vous demandons ici le calendrier de vos fêtes locales.

Visibles sur le site Internet, elles pourront inciter des voisins ou d'autres St Léger à vous rendre visite.

COMMUNE DE .....CODE POSTAL.....

.....  
.....  
.....  
.....

A tout bientôt en Bretagne !

